

N/REF : 5/08/2025 16H47 C:000053 I:02423
V/REF : AC/C25522
V/Email reçu le Mardi 05/08/2025 à 16H47

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BSN
IMMEUBLE : LA BUISSONIERE -BSN
1, SQUARE ELLA MAILLART
.
35690 ACIGNE

Rennes, le 14 Octobre 2025

Référence Marché: 024089-MNU-002

LOCALISATION : ALLEE 1 MAILLART - M. CHARQUI 07 66 33 42 41

LOGEMENT N° 111010, PORTE N°C06, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 5

MOTIF : - CHBRE DU FOND A GAUCHE : LA FENETRE NE S'OUVRE PLUS QU'EN
OSCILLO-BATTANT
- CHBRE DU FOND A DROITE : LA POIGNEE DE FENETRE DE LA CHAMBRE NE FERME
PAS ENTIEREMENT

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 07/08

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE INSTALLATION

CONSTAT : CRÉMONES ET BEQUILLES HS : PRÉVOIR REMPLACEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 13/10

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

REMPLACEMENT CRÉMONE DE FENETRE

REMPLACEMENT DE DEUX BEQUILLES

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 13/10/25 à 18H31 Mme A GUILLO

0110: MSG REP

2909: MSG REP

2509: MSG REP

1108: MSG REP

--

LE LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/08/25 A 11H00 MME A GUILLO

LE LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/08/25 A 10H58 MME A JUDAIS

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 07/08, PRÉVOIR REMPLACEMENT DE 2 CREMONES
ET REMPLACEMENT DE 2 BEQUILLES. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN090-Rempl.Crémone complete	51	85,00	85,00
2,00	MEN091-Rempl.Poignée fenetre/porte fenet	51	28,00	56,00
TOTAL H.T.				141,00
T.V.A. a 10,00%				14,10
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>155,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.